

Comptez sur le partenariat MILE / ATHENA pour financer vos ventes



FINANCEMENT D'ACTIFS TECHNOLOGIQUES



La location évolutive avec délégation de paiement

- ATHENA Computers facture normalement le revendeur
- Un contrat de location est signé entre MILE et le client final
- L'accord de financement est adressé au revendeur
- Une délégation de paiement tripartite est signée entre MILE, le revendeur et ATHENA Computers
- Dès la signature de l'attestation de mise en service par le client, le revendeur facture MILE pour la totalité de l'installation
- MILE règle directement à ATHENA computers le montant correspondant aux équipements vendus ; le solde est réglé au revendeur (correspondant à ses prestations et sa marge)

www.mile.fr



Les avantages de la location évolutive

- Trésorerie libérée : les loyers sont des charges déductibles, pas de sortie de trésorerie avant la mise en service, fonds propres et capacité d'endettement préservés.
- Accès facilité à des équipements performants : évolution possible de la configuration
- La location évolutive est une solution rapide, simple et souple



FINANCEMENT D'ACTIFS TECHNOLOGIQUES

ZI de Marticot
33610 CESTAS
MILE SAS au capital de 500 000€ - Siret 341 420 081 00026

AGENCE DE RENNES
Tél. 02 40 02 65 86

Tél. 05 57 97 11 99
Fax. 0825 83 18 18



ATHENA DISTRIBUTION

3 rue du chêne vert
35650 LE RHEU

Tél. 02 99 14 56 20
Fax. 02 99 14 88 40